Insee flash
CHAMPAGNE-ARDENNE

INSEE
CHAMPAGNE
ARDENNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
direction départementale de l'Équipement
Marne

n° 86 - Mars 2008

www.insee.fr

Le Scot de Châlons-en-Champagne
Un territoire de contrastes

Composé de 93 communes, le territoire du Scot de Châlons-en-Champagne se structure autour des douze communes de la communauté d'agglomération châlonnaise (Cac) qui rassemble les deux-tiers de la population et huit emplois salariés sur dix. Au nord, les bourgs ruraux de Mourmelon-le-Grand et Suippes relaient les fonctions urbaines de la ville centre en matière d'offre de services et de commerces à la population environnante. Le sud, marqué par une forte ruralité, apparaît davantage isolé.

L'évolution récente de la population du Scot s'inscrit dans la tendance à la baisse déjà observée au cours de la décennie 1990-1999. Cependant, les évolutions démographiques sont différenciées selon les territoires. Entre 1999 et 2005, la Cac perd des habitants, sa population vieillit, et le nombre de ménages d'une seule personne augmente fortement. Au contraire, dans le reste du Scot, la population augmente, rajeunit, et le nombre de personnes par ménage est plus élevé. Ces évolutions sont en partie la conséquence de la périurbanisation. Celle-ci s'est accompagnée d'une amplification des déplacements domicile-travail. Chaque jour, 4 000 habitants des communes périurbaines ou rurales du Scot se rendent dans l'agglomération châlonnaise pour y travailler, environ un millier de plus qu'en 1999. Près de 40% d'entre eux exercent dans un établissement relevant d'une des trois fonctions publiques. Le Scot présente une vocation administrative marquée tandis que les fonctions productives apparaissent en retrait, hormis au sud avec le développement des activités de logistique sur la zone de Vatry et Bussy-Lettrée.

Situé au cœur du département de la Marne, le territoire du schéma de cohérence territorial (Scot*) de Châlons-en-Champagne regroupe 93 communes, 97 000 habitants au recensement de 1999, et s'étend sur 1 850 km^2. La densité de population du Scot est faible par rapport à la moyenne de France de province (52 habitants/km^2 contre 89), mais proche de la densité régionale. Cette densité moyenne masque de fortes disparités entre la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne (Cac) - 370 hab. /km^2 - et le reste du territoire - 19 hab./km^2 - composé de communes rurales. La Cac concentre les deux tiers de la population du Scot. Autour d'elle, 45 communes, situées dans son aire d'influence,

**Le Scot est un document et non un territoire. Toutefois, afin de faciliter la lecture de cet article, le terme Scot désignera le territoire*

Le Scot de Châlons-en-Champagne et son environnement

Source : Insee

pour ce qui concerne l'accès à l'emploi, constituent la couronne périurbaine. Avec seulement 14 600 habitants, la densité de population y est faible (19 hab./km²) pour un territoire périurbain. Au nord, nord-ouest de cet espace, les deux bourgs ruraux de Mourmelon-le-Grand (5 000 habitants en 2007) et Suippes (3 700 habitants en 2006) jouent un rôle important dans la fourniture de services et d'emplois à la population environnante. Enfin, au sud du Scot, la ruralité est très marquée avec seulement sept habitants au km².

Une évolution démographique différenciée selon les espaces

Au 1er janvier 2005, selon les résultats des premières enquêtes de recensement, la population des ménages du Scot, qui ne tient compte ni des personnes vivant en communauté - casernes, maisons de retraite, foyers de travailleurs… -, ou dans des habitations mobiles, ni des sans abris, peut être estimée entre 92 000 et 93 000 habitants, contre 94 000 en 1999. Entre 1999 et 2005, l'évolution de la population des ménages du Scot s'inscrit dans la tendance baissière déjà observée entre 1990 et 1999.
Le déficit migratoire - écart entre les arrivées dans le territoire et les départs - , qui s'est creusé sur la période récente, est la cause principale du fléchissement de la population du Scot. Pourtant, grâce à une population plus jeune que la moyenne française, le nombre annuel moyen de naissances de la période 1999-2005 compense largement le nombre de décès.

Structure de la population des ménages en 2005

Unités : nombre et %	Scot	Cac	Scot hors Cac	Marne	France métrop.
Part des moins de 20 ans	26,9	25,7	29,3	25,6	25,2
Part des 20 à 39 ans	26,3	26,6	25,8	27,7	26,6
Part des 40 à 59 ans	28,5	28,6	28,2	27,9	27,8
Part des 60 ans ou plus	18,3	19,1	16,7	18,8	20,5
Indice de jeunesse (*)	147	135	175	136	123
Nombre de personnes par ménage	2,33	2,19	2,64	2,27	2,31
Part des personnes vivant seules (**)	12,9	15,9	7,4	14,9	14,2

(*) Nombre de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans ou plus
(**) En % de la population des ménages
Sources : Insee, recensement de la population 1999, estimations démographiques supra-communales 2005

L'évolution de la population des ménages est fortement différenciée au sein du Scot entre la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et le reste du territoire.
Dans la communauté d'agglomération châlonnaise, la population des ménages diminue à un rythme un peu plus rapide qu'entre 1990 et 1999. L'excédent naturel, qui se maintient pourtant à un bon niveau, ne compense pas la détérioration du solde migratoire qui perdure depuis 1982. Alors que la population diminue, le nombre de ménages augmente, sous l'effet de son vieillissement et des phénomènes de décohabitation, à un rythme toutefois deux fois moins rapide que dans le Scot hors Cac. Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus a augmenté de 4,4% par rapport à 1999. En 2005, on ne dénombre que 135 jeunes de moins de vingt ans pour cent personnes âgées de 60 ans ou plus, contre 155 en 1999. Les personnes seules représentent désormais 15,9% de la population des ménages de la communauté d'agglomération, contre 12,6 % en 1999. Aussi, par rapport à 1999, la taille moyenne des ménages de la Cac a diminué plus rapidement que dans le reste du Scot.

Variation de la densité de population des ménages

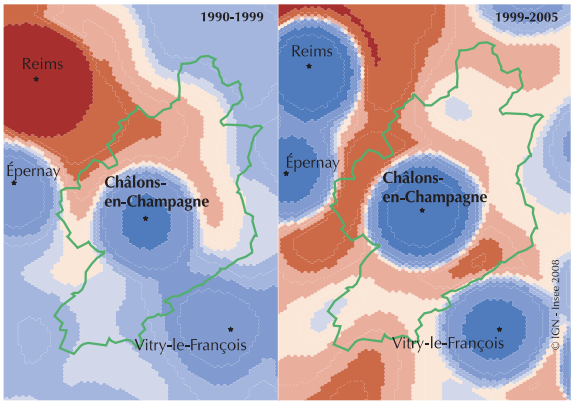

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 1999, estimations démographiques supra-communales 2005

Hors agglomération châlonnaise, la population augmente et rajeunit

Entre 1999 et 2005, dans le territoire du Scot hors agglomération châlonnaise, la population des ménages progresse, à un rythme plus soutenu qu'entre 1990 et 1999, grâce à un excédent naturel en hausse, associé à un solde migratoire très faiblement déficitaire. En particulier, les communes à la périphérie du Scot et proches des axes routiers importants reliant Châlons-en-Champagne à Reims, Épernay ou Vitry-le-François bénéficient d'un apport de population important.
La dynamique démographique du territoire du Scot hors Cac peut s'expliquer en partie par des déménagements de résidents de l'agglomération vers les communes rurales alentour. La demande de permis de construire illustre ce phénomène de périurbanisation et son accentuation au cours des dernières années. Entre 1999 et 2006, 513 ménages de la communauté d'agglomération châlonnaise ont demandé et obtenu l'autorisation de construire une maison individuelle sur le Scot hors Cac. Entre 1991 et 1998, ils étaient trois fois moins nombreux.
Le nombre de ménages a augmenté de 10% dans le Scot hors Cac entre 1999 et 2005. Avec 2,64 personnes en moyenne, les ménages sont de plus grande taille que dans la Cac (2,19 personnes) et la part des ménages d'une seule personne est moitié moindre que dans la Marne (7,4% contre 14%). En 2005, la population des communes du Scot hors Cac est plus jeune que celles de la Marne et de la France métropolitaine. Le territoire compte 175 jeunes de moins de vingt ans pour cent personnes âgées de 60 ans ou plus. Avec l'installation de familles et de leurs enfants le territoire rajeunit, même depuis 1999. A cette date, on ne comptait que 165 jeunes pour cent personnes âgées.
En conséquence de ces évolutions opposées, le poids démographique de la Cac dans le Scot diminue. En 2005, la Cac représente 65% de la population des ménages du Scot, contre 67% six ans plus tôt.

Un bon niveau d'équipement en commerces et services, hormis au sud du territoire

La population en s'installant de plus en plus loin des centres urbains n'accède plus toujours aussi facilement et rapidement aux commerces et services, même de première nécessitée. Alors que les équipements des trois gammes, dits de « proximité » (boulangerie, école, médecin…), « intermédiaires » (supermarché, collège, banque…), ou « supérieurs » (hypermarché, lycée, équipement de santé…) se retrouvent tous dans la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, la situation est différente pour le reste du territoire. Si les services les plus courants sont tous disponibles dans la couronne périurbaine, ceux de la gamme intermédiaire font plus souvent défaut et ceux de la gamme supérieure sont quasi inexistants. Pour 18 types de services sur les 28 de la gamme intermédiaire, aucune commune du territoire périurbain n'en est équipée : contrôle technique automobile, vétérinaire, laboratoire d'analyse médicale, garde d'enfants d'âge préscolaire en particulier. Cependant, du fait de la proximité de l'agglomération, l'accès aux équipements manquants est relativement rapide, avec des durées de trajet souvent inférieures à 15 minutes. Il n'en est pas de même pour les résidents du secteur sud, plus éloignés du pôle urbain châlonnais. Compte-tenu de son faible niveau de peuplement, le sud du Scot ne comporte que 10 types d'équipements de proximité parmi les 23 de la gamme, et deux équipements intermédiaires, parmi les 28. Ainsi, aucun des habitants de ce territoire ne dispose d'épicerie, boucherie ou supérette dans sa commune. Ils doivent alors parcourir des trajets de plus de 15 minutes pour y accéder. En revanche, dans le secteur nord, les deux bourgs ruraux de Mourmelon-le-Grand et Suippes fournissent les services et commerces les plus courants. Ils assurent au territoire nord du Scot un accès à la totalité des équipements de proximité, et à une grande majorité des équipements de la gamme intermédiaire (22 sur 28).

Une intensification des navettes avec le pôle urbain châlonnais

En 2004, 13 600 déplacements domicile-travail se font chaque jour à l'intérieur du Scot, dont une grande partie au sein même de la Cac, là où se concentrent huit emplois salariés sur dix et les deux tiers des habitants. Plus de 4 000 actifs qui résident dans le Scot hors Cac vont travailler dans la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, soit 40% de ses salariés. Ils sont trois fois moins nombreux à faire le trajet en sens inverse. La périurbanisation contribue à l'intensification des déplacements domicile-travail des actifs résidant dans le Scot. En 2004, on compte environ 1 000 résidents des communes du Scot hors Cac allant travailler dans la Cac de plus qu'en 1999, soit une hausse de 40%. En revanche, pour ce qui concerne les navettes de la Cac vers le reste du Scot, elles sont restées stables depuis 1999.
Les déplacements domicile-travail se sont aussi intensifiés entre le Scot et l'extérieur. En 2004, le Scot voit entrer chaque jour 8 000 actifs qui n'y résident pas, soit 22% de l'ensemble de ses salariés. En comparaison, la part de l'emploi occupé par des personnes extérieures au territoire du Scot de Reims

Temps de trajet par la route pour accéder aux équipements de la gamme de proximité

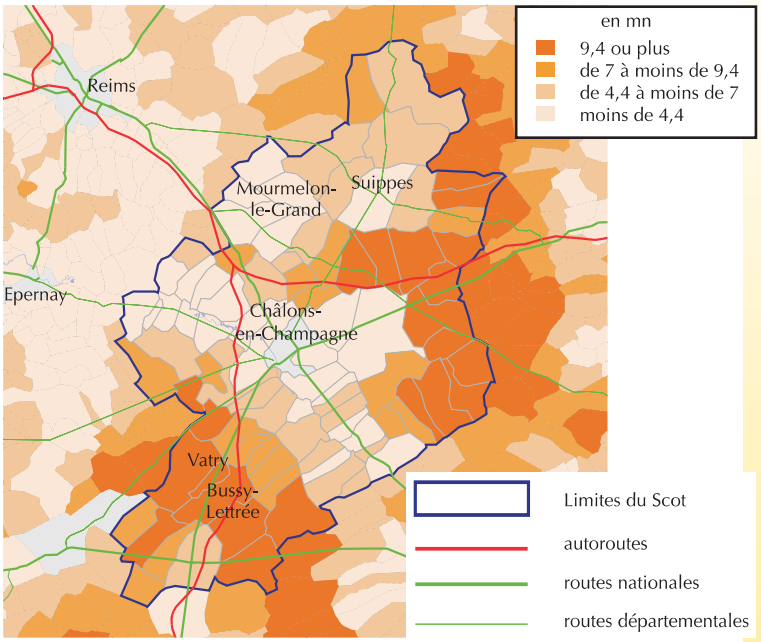

Source : Insee, Base permanente des équipements 2006

atteint 15%. Les navettes à destination du Scot de Châlons-en-Champagne et en provenance de Reims sont les plus importantes, loin devant Vitry-le-François, Épernay et Sainte-Menehould. Au-delà des limites départementales, les flux sont faibles. De par la position centrale du territoire du Scot dans la Marne, 95% des actifs qui travaillent dans le Scot résident dans le département. Dans l'autre sens, 6 800 actifs qui habitent dans le Scot partent travailler quotidiennement à l'extérieur de celui-ci, Reims et son agglomération attirant un tiers d'entre eux. Les habitants des communes en dehors de la Cac sortent davantage du Scot que les autres : 33% se rendent chaque jour à l'extérieur du territoire pour travailler.
Au total, le solde entre navetteurs entrants dans le Scot pour aller travailler et sortants est positif pour le Scot (+1 200) et est resté stable par rapport à 1999.
En 2004, parmi les 35 200 actifs résidant dans le Scot, 80% ont un emploi dans leur commune de résidence ou dans une autre commune du Scot. Néanmoins, le pôle d'emploi de Châ-

Principaux déplacements domicile-travail

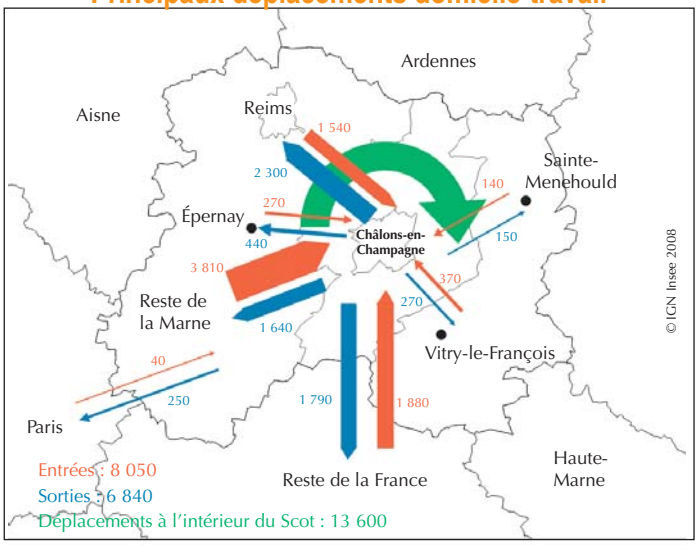

Source : Insee - DADS 2004

lons-en-Champagne étend son influence au-delà des limites du Scot en direction des communes situées à l'est, notamment dans l'arrondissement de Sainte-Menehould et de Vitry-le François. Pour certaines de ces communes, plus de 20% des actifs viennent chaque jour travailler dans le pôle d'emploi châlonnais. En raison de la proximité de Reims et Épernay, l'influence de Châlons-en-Champagne est moins marquée pour les communes situées à l'ouest du Scot.
Parmi les résidents du Scot, les employés sont les moins mobiles, 46% travaillent dans la commune où ils habitent. Les ouvriers sont les plus mobiles mais leurs déplacements domicile-travail se font essentiellement à l'intérieur du Scot. Les cadres, quant à eux, exercent leur emploi à l'extérieur du Scot plus souvent que les autres (35%).

Un territoire marqué par l'emploi public, et spécialisé dans la logistique

Au 31 décembre 2005, 34 900 salariés (hors agriculture et effectifs militaires du ministère de la défense) exercent une activité dans un établissement situé dans le Scot de Châlons-en-Champagne. Du fait de la présence de nombreuses directions départementales et régionales de l'administration d'État, des préfectures du département et de la région, du conseil général, et du conseil régional, les fonctions publiques sont fortement représentées. Elles représentent avec 13 200 postes de travail, 38% des emplois salariés du Scot, contre 24% en moyenne nationale. Les effectifs civils des établissements de la Défense de Châlons-en-Champagne, Mourmelon-le-Grand et Suippes renforcent cette caractéristique.
L'importance de l'emploi public réduit mécaniquement la part des fonctions productives - composées de l'industrie, des services aux entreprises et de la logistique - mais aussi de l'économie résidentielle, qui regroupe les activités répondant aux besoins de la population.
Dans les fonctions productives, 9 400 emplois salariés, l'industrie et les services aux entreprises sont moins présents qu'en France métropolitaine, notamment le conseil-assistance et les services opérationnels. L'emploi industriel salarié ne représente que 12 % des emplois salariés totaux du Scot, contre 19% dans la Marne ou 17% en France métropolitaine. Seul un établissement industriel est classé parmi les vingt plus importants établissements employeurs du Scot et seulement quatre emploient 200 salariés ou plus. Néanmoins, la logistique, qui comprend une partie des transports et le commerce de gros, constitue une spécialisation du territoire avec 8,6% des emplois salariés du Scot, contre 7,5% en France métropolitaine.
Dans l'économie résidentielle, 12 300 emplois salariés, les services aux particuliers emploient relativement moins de salariés qu'en France, en particulier dans l'hôtellerie et la restauration (2,5% des emplois du Scot contre 3,8% en France métropolitaine).
Les spécialisations économiques diffèrent sensiblement selon les secteurs géographiques. La communauté d'agglomération

Part des salariés de la commune travaillant dans le pôle d'emploi de Châlons-en-Champagne

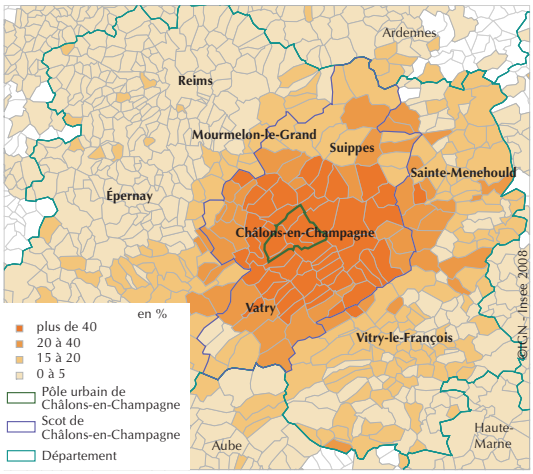

Source : Insee, DADS 2004

est marquée par les fonctions publiques, administration et civils de la Défense, et par l'économie résidentielle. Les fonctions productives sont plus présentes dans la couronne périurbaine en raison du poids important de l'industrie. Le secteur nord se caractérise par la présence des effectifs civils employés pas l'armée. Le secteur sud, peu peuplé, est marqué majoritairement par des fonctions productives en raison de l'implantation d'établissements relevant des activités d'entreposage sur la zone d'activité de Vatry et Bussy-Lettrée. ■

Sandrine Rigollot, Benoît Jacquemot

> POUR EN SAVOIR PLUS

Le Scot (schéma de cohérence territoriale) est un document de planification et de stratégie intercommunale instauré par la loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000. Il succède au schéma directeur. Son but est de définir l'évolution d'un territoire sur le long terme (15 ans) ainsi que de décrire un projet d'aménagement respectant le principe de développement durable. Il est censé mettre en cohérence les politiques sectorielles centrées sur les questions d'habitat (PLH : plan local de l'habitat), de déplacement (PDU : plan de déplacement urbain), de développement économique et commercial, d'environnement ainsi que les plans locaux d'urbanisme (PLU) qui succèdent aux plans d'occupation des sols.
Dans cette étude, le **territoire du Scot de Châlons-en-Champagne** inclut la commune de la Chaussée-sur-Marne qui s'est depuis retirée du syndicat mixte du Scot.

Répartition de l'emploi selon l'orientation économique (en %)

	Scot	Cac	Périurbain	Secteur sud	Secteur nord	Marne	France métrop.
Fonctions productives	27	24	47	85	25	36	36
Fonction publique	38	39	23	5	48	26	24
Économie résidentielle	35	37	30	10	27	38	40
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : Insee, CLAP 2005, au lieu de travail

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tèl. : 03 26 48 60 00
Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion - Rédacteur en chef : Françoise Courtois-Martignoni
Communicaton externe : Jeanny Naulot - **Secrétaire de fabrication** : Jean-Louis Pagnoux
Création de l'image visuelle : 5pointcom - **Imprimeur** : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay
© INSEE-2008 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA088660 -Dépôt légal Mars 2008

Une version électronique de ce document est disponible sur : **www.insee.fr/champagne-ardenne** Rubrique : produits et services, publications